

# Gizeux



Bulletin Municipal 2025

## Sommaire

1-2 .....	Le Mot du Maire
3 .....	Les Réalisations communales de 2025
4 .....	Élections Municipales de mars 2026
4 .....	Calendrier des événements 2026
5 .....	Centre de Secours des Landes
6-7 .....	Le Comité des Fêtes
8 .....	Une année à la Bibliothèque
8 .....	Duel d'aiguilles
9 .....	Gizeux Passion Équestre
10 .....	L'Écho du Changeon
11 .....	L'École de Musique
11 .....	Gym à Gizeux
12-13 .....	Association des Amis de Gizeux
13 .....	APE CHAG
14-15 .....	Photos de l'année 2025
16-17 .....	Les Fous du Château
18 .....	Étoile Sportive de Gizeux
18 .....	Amitié Gizelloise
18 .....	Travail de mémoire avec AGEVIE
19 .....	Syndicat de Chasse et Pêche
20 .....	Soli'Bât
21 .....	CCTOVAL : eau et assainissement
22-23 .....	Mobilités
24 .....	Croix-rouge de Langeais
25 .....	Obligations de Débroussaillement
25 .....	Maison de Santé de Bourgueil
26 .....	La collecte et le tri des déchets
27 .....	Tarifs communaux au 1 <sup>er</sup> janvier 2026
28 .....	Les informations pratiques - 2026
29 .....	Démographie 2025 - Mémo Santé



## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur, santé et réussite dans vos projets, ainsi que des vœux de stabilité nationale et d'apaisement. La guerre aux frontières de l'Europe, qui n'en finit pas, et les multiples crises, notamment agricole, nous divisent et personne ne réussit à résoudre les conflits.

Quand le monde agricole va mal, ce sont toutes les activités qui en découlent qui vont mal également. Il est temps d'arrêter d'accuser les uns et les autres et de trouver des solutions ensemble. C'est ce que l'on tâche de faire à Gizeux et je vous résume ce qui s'est passé en 2025.

La réhabilitation de bâtiments communaux en 3 futurs logements situés au 12, 14 et 14 bis place du Bœuf couronné (ancien «îlot Fonteneau») a bien avancé. Le gros œuvre est terminé, nous sommes dans la phase des aménagements intérieurs, il restera les terrasses et clôtures pour une mise en location au printemps prochain.

Quant aux bâtiments rétrocédés à Val Touraine Habitat, avec le soutien financier et combatif de la Communauté de Communes, les travaux vont débuter bientôt pour une durée d'un an.

Pour en rester sur les bâtiments, nous avons mis en vente la boucherie, ainsi que l'ancienne Mairie-Poste, afin d'équilibrer le budget communal face au projet d'acquisition du presbytère. En effet, l'association Montjoie n'ayant plus besoin du bâtiment, elle nous a fait part de son souhait de s'en séparer ; après accord du Conseil Municipal pour y installer un gîte de groupes, un de nos objectifs depuis de nombreuses années, je viens de signer le compromis de vente... voilà du travail pour les mois à venir !

Le sol de la bibliothèque a été rénové durant les congés d'été, au plus grand plaisir des utilisateurs; merci aux bénévoles et les agents communaux qui ont participé.

Bravo aux Amis de Gizeux qui s'occupent du fleurissement du bourg, très apprécié. Par contre, je ne félicite pas les bandits qui ont volé les

rhododendrons et les camélias derrière l'église, ce geste honteux représente plusieurs centaines d'euro.

Nous déplorons aussi en juillet dernier, le vol du matériel et du Kangoo au local technique ; il semble que nous ayons affaire à des professionnels du cambriolage, capables d'aller jusqu'à incendier les véhicules, voire les bâtiments.

Je tiens à remercier les gendarmes pour leurs interventions tout au long de l'année et pour leurs conseils sur la prévention et la sécurité.

Et j'en profite pour vous rappeler l'importance de rester très vigilant face aux appels téléphoniques et autres démarchages : si quelqu'un vous propose un service ou un produit gratuit ou peu cher, et qu'en plus vous ne connaissez pas cette personne, c'est forcément une arnaque ! Alors méfiance et prévenez la gendarmerie au plus vite.

Les travaux d'installation de la bâche incendie aux Fortineries ont démarré ; ce chantier en commun avec Bourgueil et Continvoir, est géré par la Communauté de Communes et cofinancé par les 3 communes concernées, avec la CCTOVAL, les communes limitrophes et l'État. Ce dispositif, composé de 3 bâches, à Bourgueil, à Continvoir et à Gizeux, offre de nouveaux moyens de défense contre les incendies sur notre massif forestier très sensible. C'est un outil de plus pour les pompiers, en parallèle des OLD, Obligations Légales de Débroussaillage, qui s'imposent à tous.

Je rappelle que les pompiers sont toujours à la recherche de volontaires et je suis très content de vous apprendre que 3 membres du centre de secours des Landes sont Gizellois.

Vous êtes sans doute informés, par la presse, des difficultés financières du SDIS 37 et je remercie mes collègues du Conseil Municipal qui ont accepté l'augmentation de la dotation exceptionnelle sollicitée, afin de faire face aux besoins urgents en matériel aux normes, qui évoluent sans cesse. Cela montre notre attachement et notre soutien aux sapeurs-pompiers qui représentent très souvent notre premier secours et je les remercie pour leur efficacité et leurs services à la population.



J'en profite pour vous parler de la mise en place du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire et validé par la Préfecture, qui a pour but de planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents techniques et administratifs) en cas d'événements majeurs, naturels, technologiques ou sanitaires, en parallèle de l'information préventive et la protection de la population. Et justement afin de pouvoir informer et porter secours aux plus vulnérables, il est indispensable qu'ils se fassent connaître en Mairie pour s'inscrire sur le registre adéquat.

Le Conseil Communautaire a décidé de prendre la compétence PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, tout en laissant la main aux maires concernant la signature des dossiers d'urbanisme. Cela représente un travail énorme de mise en commun de l'ensemble des PLU, avec chacun une identité différente, mais cela permettra une révision permanente des zones à urbaniser.

2025, année du Comice agricole et rural, une période chargée d'animations dans les différentes communes de l'ancien canton de Bourgueil.

Fin juin, les élèves de CE2, CM1, CM2 sont venus passer une demi-journée à la ferme de Karine LEMANS, les yeux émerveillés par les ateliers et les animaux de la ferme. Il est dommage que le ciel gris et pluvieux ait limité le lâcher de pigeons voyageurs.

Fin août, le concours de labour chez Patrick et Matthieu ROBINEAU a remporté beaucoup de succès, comme toujours. Alors merci aux agriculteurs d'avoir pris du temps pour accueillir ces journées du Comice et également aux laboureurs, hommes et femmes, venus concourir, faire partie du jury et animer des journées dans la bonne humeur. Enfin, le 31 août à Bourgueil, les nombreux stands et le défilé de chars, dont celui de Gizeux-Continvoir, ont mis en évidence le talent de tous les bénévoles que je remercie chaleureusement, membres du Comité des fêtes ou des autres associations, qui s'associent pour animer notre village, sans oublier nos commerçants et artisans.

Une nouvelle association a vu le jour cette année : Gizeux Passion Équestre ; longue vie à cette structure qui allie respect de la nature et enthousiasme.

En matière d'animations, Gizeux fait désormais partie des 10 communes adhérentes au festival «Au fil du jazz» et un concert du groupe Cat and the Mint vous est proposé le samedi 31 janvier ; je remercie l'Écho du Changeon qui a accepté de gérer l'organisation de cette soirée.

Les autres animations de 2026 sont dans ce bulletin ou sur Panneau Pocket, application très utile que je vous conseille de télécharger.

Bravo enfin à l'équipe qui illumine le centre du village et il faudra réfléchir à étendre les illuminations à l'avenir.

Je profite de ces Vœux pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et je les invite à passer en Mairie, à moins que ce ne soit déjà fait, pour se présenter et récupérer des informations pratiques qui peuvent être très utiles.

2026 sera bien évidemment, comme partout en France, marquée par les élections municipales en mars. Je serai de nouveau candidat à vos suffrages avec une équipe en partie renouvelée.

Mais attention, le mode de scrutin a changé pour les communes de moins de 1.000 habitants ! Des précisions sont indiquées ci-après mais n'hésitez pas à demander des informations complémentaires.

À ce propos, un grand merci à l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal pour leur soutien et leur aide durant tout ce mandat, ainsi qu'à leur conjoint et famille vis-à-vis de leurs absences répétées.

Merci également au personnel administratif et technique : Françoise, Vanessa, Muriel, Jean-François et Jean-Luc.

Merci à tous pour la confiance que vous me témoignez et bonne année à tous !



# Réalisations communales 2025

Le budget communal de l'exercice 2025, équilibré en recettes et en dépenses a été voté le 07 avril 2025 :

section de fonctionnement ..... **517 205,24 €**

et section d'investissement ..... **913 778,31 €**

En date du 24 mars 2025, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, à savoir :

- Foncier bâti ..... **39,83 %**

(Commune 23,35 % + Département 16,48 %)

- Foncier non bâti ..... **60,04 %**

- Taxe d'habitation (résid. 2ndaires) ..... **15,70 %**

## Les principales réalisations 2025 sont :

### 1) Travaux et locaux communaux

Cette année, c'est le chantier de réhabilitation de 3 bâtiments communaux pour créer 3 futurs logements qui a accaparé l'essentiel des dépenses d'investissement à ce jour pour un montant de 382.000 € sur un total prévisionnel de 628.545 €, pour rappel financé en partie par des subventions diverses pour 350.792 €.

Un projet qui tenait à cœur à l'équipe municipale depuis fort longtemps, à savoir la création d'un gîte de groupes, est en passe de se concrétiser avec l'acquisition du presbytère, pour la somme de 190.000 €.

Dans le bourg, le garde-corps du lavoir a été finalisé pour 4.092 €, sans oublier la rénovation du sol de la bibliothèque pour 2.827 €.

### 2) Voirie

Comme tous les ans, l'entretien courant des chemins et des routes par les agents techniques communaux a généré des dépenses de gravé et d'enrobé, soit 5.102 € cette année.

### 3) Fleurissement

Dans le cadre de la Commission Environnement & Cadre de vie, 1.300 € ont été utilisés pour fleurir le bourg, notamment avec l'aide précieuse des Amis de Gizeux.

### 4) Emprunts

Le remboursement des 3 emprunts en cours de la Commune s'est poursuivi, pour un montant total de 35.959 € cette année ; ceux pour le logement de la boucherie et la rénovation de la Salle Plailly courrent toujours, quant à celui pour les travaux de la Mairie, il vient de se terminer. Un nouvel emprunt a été contracté afin de couvrir l'acquisition du presbytère et les travaux sur les bâtiments.

### 5) Achat de matériel

À la suite du cambriolage du local technique en juillet dernier, il a fallu rééquiper les agents, pour une facture globale de 18.117 € à ce jour.

### 6) Projets divers

Le projet de création des 3 logements place du Bœuf couronné par Val Touraine Habitat avance mais à un rythme plus lent que prévu, en raison de consignes issues des Architectes des Bâtiments de France et de l'état des locaux qui se dégradent plus le temps passe.



# Élections municipales de mars 2026

## Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales à GIZEUX. Comme d'habitude, **vous élirez le Conseil Municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune (selon l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le Conseil Municipal (composé des Conseillers Municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.



Toutefois, en application de la loi du 21 mai 2025, les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants : désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune, comme c'était déjà le cas dans les communes de plus de 1000 habitants.

### Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs **listes non modifiables** de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le «panachage» ne sera plus autorisé, c'est-à-dire que **si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé**.
- **Chaque liste de candidats devra respecter la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme, etc. (ou femme-homme-femme) et ce jusqu'à la fin de la liste. De ce fait, le premier nom en début de liste ne correspond pas forcément à la «tête de liste», donc pas forcément le candidat pressenti en général pour devenir Maire.

**Inscription sur la liste électorale via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) JUSQU'AU 4 FÉVRIER !**

## Calendrier prévisionnel des événements en 2026

JANVIER	23	Assemblée Générale du Comité des Fêtes, salle Plailly
	29	Assemblée Générale de l'Amitié Gizelloise, salle Plailly
	31	Concert « Cat & the Mint » dans le cadre du Festival Au fil du Jazz, salle Plailly
FÉVRIER	14	Soirée Cabaret, salle Plailly
	15	Après-midi Cabaret, salle Plailly
	26	Concours de belote organisé par l'Amitié Gizelloise
AVRIL	12	Concert de l'Écho du Changeon avec l'Harmonie de Chouzé, salle Plailly
	18	Concours de pêche à l'étang de Gizeux
MAI	08	Cérémonie anniversaire de la Victoire de 1945
	17	Brocante annuelle dans le centre-bourg
JUIN	20	Fête de la Musique et Fête du Village (avec concours de pétanque), parc Plailly
	25	Pique-nique de l'Amitié Gizelloise
AOÛT	15	« Plongez dans l'Histoire » au Château
NOVEMBRE	11	Cérémonie anniversaire de l'Armistice de 1918
DÉCEMBRE	12	Marché de Noël

À ces dates pourront s'ajouter d'autres manifestations en cours d'année ; elles seront annoncées sur Panneau Pocket et sur le site de la Commune ([gizeux.fr](https://www.gizeux.fr)).



# Centre de Secours des Landes

## CIS Les Landes

Notre centre de Secours s'est vu accueillir à bras ouverts, quatre nouvelles recrues cette année : Vincent CODDERENS, habitant de Continvoir, ainsi que Jean-Noël BUREAU, Mathieu MILON et Geoffrey AUDIOT (issu de la mutation de Bourgueil), habitants de Gizeux. Nous les remercions de leur investissement et nous sommes ravis de mettre à l'honneur les valeurs qui nous unissent, à savoir la solidarité, l'entraide et l'engagement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers nos 11 sapeurs-pompiers et leurs familles pour leur engagement constant et leur dévouement au quotidien.

Grâce à la mobilisation de tous nos agents, nous avons réalisé 54 interventions cette année 2025, soit trois de plus que l'année précédente, preuve de la constance de notre activité et du sérieux dont ils font preuve.

En 2025, nous avons pris part à diverses manifestations locales, y compris la kermesse des enfants, où nous avons eu l'occasion de présenter notre métier et de partager notre passion. Nous avons également assisté à d'autres événements dans vos communes et nous continuerons à être présents en 2026, selon nos disponibilités, tout en mettant l'accent sur l'opérationnel.

Bien que l'agrandissement du vestiaire féminin n'ait pas encore été réalisé, le SDIS 37 a apporté son soutien à notre centre en effectuant des réparations essentielles sur une toiture vieillissante et endommagée par les fortes pluies.

Le 25 avril 2026, nous inviterons nos habitants à participer à une session d'initiation aux gestes de secours, avec une attention particulière portée sur l'utilisation du défibrillateur. Si cette première session rencontre un grand succès, nous prévoyons d'organiser une seconde session en juin. Les détails seront communiqués au début du mois de février.

Nous sommes toujours en quête de nouveaux talents : n'hésitez pas à venir nous rencontrer, même si c'est juste pour poser une question, nous vous accueillerons avec plaisir.

Je voudrais féliciter et remercier une fois de plus chacun des agents pour son dévouement et son assiduité dans la formation continue.

Élodie LEMANS, Cheffe de centre du CIS Les Landes

Pour tout renseignement : [eperrin@sdis37.fr](mailto:eperrin@sdis37.fr)



## Amicale des Pompiers

Tout d'abord, nous avons une grande pensée pour la famille de nos deux anciens pompiers décédés cette année, Daniel BRIZARD et Louis MERCIER.

L'année 2025 a été placée sous le signe de la convivialité, les membres de l'amicale, ainsi que leur famille, ont pu passer une journée au lac de Rillé, où ils ont pu profiter des installations et activités proposées.

Cette journée a été très appréciée, permettant à nos nouvelles recrues de s'intégrer dans la deuxième famille que représente une vie de caserne.

La date du repas des Anciens, rassemblant tous les anciens pompiers du département, se déroulera le samedi 11 avril 2026 à Avoine. Des moyens de transport des Anciens jusqu'au lieu de déroulement du repas seront mis à disposition par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Quant à notre Sainte-Barbe, elle aura lieu à la salle des fêtes de Continvoir le 28 novembre 2026, la cérémonie se déroulera à Avrillé-les-Ponceaux.

Nous tenons à remercier les communes de leur soutien lors de nos sollicitations. Nous restons en contact afin de pouvoir vous transmettre les informations, dates, heures et lieux de nos manifestations.

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour vous remercier pour votre bon accueil lors de notre passage pour les calendriers.

L'Amicale des Landes :  
Arnaud LEMANS - Aurore LARDIER



# Comité des Fêtes : un coup d'oeil dans le rétro 2025

L'année 2025 fut une année très riche en événements pour notre Comité des Fêtes qui a pu compter sur l'énergie, la bonne humeur et surtout la disponibilité de toutes et tous.

## 18 janvier

Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle 2 nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration, Nelly DEMAILLY et Géraldine MORISSEAU, qui se sont de suite bien intégrées dans le groupe. Heureusement d'ailleurs, au vu du nombre de réunions préparatoires et de manifestations qui ont eu lieu en 2025 !

## 08 février

La traditionnelle soirée Cabaret qui s'est tenue à guichets fermés comme d'habitude. Spectacle bien applaudi et repas très apprécié.

## 22 mars

Soirée théâtrale, nous recevions la troupe de Saint-Nicolas de Bourgueil qui a bien fait rire les spectateurs.

Et à partir de début mars, la préparation du Comice du Bourguillois a commencé.

De nombreuses réunions se sont succédées associant élus, membres des Comités des Fêtes et bénévoles des communes de Gizeux et Continvoir, associées dans l'aventure, intéressés par le thème et l'envie de créer, chacun et chacune avec ses propres compétences... et tout cela a super bien fonctionné ! À partir d'un vieux plateau, peu à peu le char a émergé et la décoration a fait le reste pour un superbe résultat. Si le char était commun, chaque commune avait un stand. Dès fin juin, nous nous sommes mis à la recherche de vieux outils utilisés dans les métiers du bois et représentatifs des métiers exercés autrefois à Gizeux. Les rencontres avec les Anciens, qui nous ont expliqué leur savoir-faire et leur passion, ont été très intéressantes et nous ont permis de présenter les outils anciens dans le stand du Comice à Bourgueil le 31 août. Et pendant ce temps là, les animations se succédaient dans notre Commune...

## 18 mai

La traditionnelle brocante dans les rues du village.

## 5 juin

Dans le cadre du Comice, l'accueil à la ferme des classes du Bourguillois chez Karine LEMANS. Le Comité des Fêtes a assuré la préparation et le service du repas qui a rassemblé de nombreux élus dans une excellente ambiance.

## 05 juillet

Fête de la Musique avec les élèves de l'École de musique et plusieurs groupes musicaux, sous les ombrages du champ de foire, cadre superbe mais public malheureusement clairsemé.



## 15 août

Traditionnelle Fête au Château, notre stand de frites et grillades a connu une belle affluence.

## 23 août

La Fête au Village sur une seule journée cette année, avec un concours de pétanque moins fréquenté que d'habitude.





### 30 août

Concours de labours du Comice, au lieudit la Chaubruère, avec buvette et restauration sur place

### 31 août

Nous y voilà ! Le Comice et les installations des stands dans le parc de la Mairie de Bourgueil, la décoration, la mise en valeur des objets et outils anciens. Une nouvelle idée : un quiz où il s'agissait d'associer des graines avec les photos des plantes. L'idée a beaucoup plu et nous avons eu le plaisir d'accueillir un public nombreux avec 2, voire 3, générations d'une même famille qui prenaient beaucoup de plaisir à confronter et partager leurs savoirs. Une belle expérience qui pourrait éventuellement être reprise avec d'autres thèmes.

### 13 décembre

Le Marché de Noël avec tous les « incontournables », le Père Noël toujours fidèle à lui-même avec son panier de friandises, la promenade en calèche, la musique de l'Écho du Changeon, la licorne et le cracheur de feu, sans oublier celui que tous attendent, le feu d'artifice. De nombreux créateurs et exposants ont intéressé les visiteurs, le stand de fouées et frites du Comité des Fêtes a été totalement dévalisé, et le traditionnel vin chaud a été fort apprécié. Belle réussite encore pour cette dernière manifestation de l'année !

La prochaine Assemblée Générale aura lieu fin janvier.

**Attention :** la traditionnelle soirée Cabaret du 14 février étant complète depuis un moment, il a été décidé de proposer le **même spectacle le dimanche 15 février en après-midi** avec café ou thé gourmand au prix de 30 € (buvette sur place). Renseignements auprès de Philippe, notre Président - 06.41.02.92.65.



À toutes et à tous, l'ensemble des membres du Comités des Fêtes adressent aux Gizelloises et Gizellois leurs meilleurs voeux pour cette année 2026 auprès de tous ceux qui leur sont chers.

Le Président du Comité des Fêtes,  
Philippe VAUGUET



## 2025 : La bibliothèque a fait peau neuve !

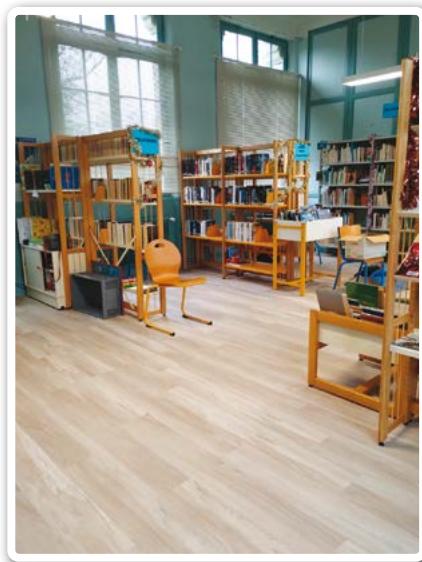
Pour la première fois depuis de très nombreuses années, la bibliothèque a fermé ses portes pendant tout l'été. En effet, la municipalité en a profité pour refaire le sol du local. Un grand merci au conseil municipal pour cette belle initiative : la bibliothèque a gagné en clarté et offre un accueil plus chaleureux.

Pour la manifestation nationale « Les nuits de la lecture », nous vous avons proposé une déambulation pour (re) découvrir le patrimoine du bourg de Gizeux. Malgré une météo incertaine, une trentaine de personnes ont pu échanger sur le patrimoine local ; ce fut vraiment une rencontre conviviale et instructive.

Pour la brocante, nous avons à nouveau proposé un stand pour écouler livres et magazines qui ont fait la joie des fouineurs.

Nous poursuivons la lecture, une fois par mois, près des élèves de l'école de Continvoir ; chacun apprécie de se retrouver autour de thèmes variés et le plaisir de découvrir de nouvelles histoires.

Nous avons modifié les horaires du mardi pour permettre à certaines bénévoles de profiter de la gymnastique gizelloise.



Pour rappel, nos horaires sont les suivants : mardi de 15h30 à 17h30, mercredi (uniquement sur temps scolaire) de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

La cotisation reste inchangée : 8 € par famille pour l'année (chèque à l'ordre du Trésor Public)

L'équipe des bénévoles serait heureuse et très intéressée par l'arrivée de nouveaux bénévoles, si la lecture et les rencontres vous tentent, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes et de belles rencontres autour des livres.

## Duel d'aiguilles



Notre association loi 1901 sans but lucratif continue ses activités dans le local associatif aimablement mis à notre disposition par la commune. Ce local situé en plein centre du village entre la place du Bellay et le très joli lavoir à proximité de l'aire de camping-cars, bénéficie d'un emplacement idéal à proximité du parc arboré.

Les adhérents s'y retrouvent régulièrement le lundi à partir de 14 heures jusqu'à 18 heures maximum ainsi que quelques mercredis par mois suivant les désirs de chacun de 13 h 30 jusqu'à 16 h 30

Nous y pratiquons diverses activités manuelles variées : tricot, broderie, couture, dessin ou aquarelles (initiation par une adhérente) patchwork (projet commun de création de macramés, création de cartes, scrapbooking...).

Toute nouvelle idée est étudiée et discutée par l'ensemble des adhérents.

La proximité de l'aire de camping cars nous permet de faire de nouvelles connaissances et de partager de bons moments de discussions avec les touristes qui nous rendent visite régulièrement et nous parlent de leurs activités et des régions dont ils sont originaires. C'est avec plaisir que nous leur parlons de notre commune et de son histoire, des jours de fête du village, des distractions et visites possibles... nous apportons ainsi notre pierre à l'édifice culturel de Gizeux.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous rendre visite au local, par mail, téléphonez aux numéros indiqués de la présidente ou de la trésorière. Une cotisation annuelle de 15 € est demandée afin de régler la prime d'assurance obligatoire de l'association. Vous êtes toutes et tous les bienvenus. *La présidente*

Présidente : Evelyne SIMOND Tél 06 65 94 02 42  
mail : [evesimond@gmail.com](mailto:evesimond@gmail.com)

Secrétaire : Evelyne PIQUET Tél 06 65 60 65 05  
mail : [evelynepiquet@aol.com](mailto:evelynepiquet@aol.com)



# Gizeux Passion Équestre

## Une toute nouvelle association sur Gizeux !

### Voici une reformulation possible

Créée en janvier 2025, l'association GIZEUX PASSION ÉQUESTRE (GPE) a pour mission de proposer des activités équestres en Touraine angevine. À travers des loisirs et des événements équestres, nous voulons encourager la pratique du tourisme équestre, de la randonnée et, plus largement, de l'équitation de loisir sous toutes ses formes.

### Une association qui s'inscrit dans la vie du territoire

Installée au château de Gizeux, l'association Gizeux Passion Équestre contribue à faire briller le patrimoine historique et culturel de notre coin, tout en célébrant la beauté de la nature, un cadre idéal pour vivre sa passion du cheval. Nous sommes déjà une joyeuse communauté de 48 membres.

Pour 2026, nous rêvons de créer des parcours équestres en collaboration avec des gîtes et chambres d'hôtes partenaires. L'objectif : inviter cavaliers et meneurs venus de toute la France à découvrir notre région, à leur rythme, au gré des sentiers et des paysages.

### Une randonnée à la Pentecôte

En 2026, nous organiserons plusieurs randonnées : une grande balade de 4 jours du 22 au 25 mai (avec une nocturne le vendredi soir), un circuit fléché de 35 km le samedi, une randonnée de 25 à 30 km le dimanche, puis une balade libre le lundi... le tout dans un esprit chaleureux, avec le respect du bien-être animal et la protection des chemins et de la nature.

Nous proposons aussi une randonnée de 2 jours les 12 et 13 septembre aux écuries Al Khashab, à Courcelles-de-Touraine, ainsi que plusieurs randonnées d'une journée. Vous pouvez voir tous les détails sur notre site

<https://assogpe.wixsite.com/asso/>



### Un bureau renforcé en 2026

Pour mener à bien ses projets, le bureau de Gizeux Passion Équestre a été renforcé et comprend 9 membres :

Président : Philippe Rivault

Vice-Présidente : Pascale Duperret

Trésorière : Nelly Maingault

Trésorière suppléante : Michelle Davenet

Secrétaire : Maguy Duperray

Secrétaire suppléant : Géraud de Laffon

Chargé du matériel : Jean-Philippe Seigneurin

Chargée de la restauration : Isabelle Réault

Charge du ballottage et des itinéraires : Baptiste Rozet

*Alors, amis des chevaux, rejoignez-nous pour vivre ensemble une superbe année 2026 !*

Contact mail :

[gizeux.passion.equestre@gmail.com](mailto:gizeux.passion.equestre@gmail.com)



## I'Écho du Changeon

Un vent de jeunesse souffle sur l'écho du changeon en cette année 2025 avec l'arrivée de 4 jeunes et prometteuses musiciennes : Margot, Adèle, Valentine et encore Adèle qui plafonnent à une moyenne d'âge de 11 ans ; et si vous jetez un coup d'œil sur le bulletin 2024 vous les retrouverez sous la rubrique de l'école de musique que dirige Sébastien Collard.

Le lien entre les 2 associations est évident et c'est un privilège pour l'écho de pouvoir bénéficier de ces renforts indispensables.

Nous pouvons vous dire que c'est particulièrement plaisant de voir avec quelle fraîcheur et enthousiasme ces jeunes viennent aux répétitions du «grand orchestre».

D'un autre côté les plus anciens ne s'en laissent pas compter ; nous avons quand même 3 papis ténors culminant à 244 ans d'âge à eux 3 et il semble que par moments ils jouent encore trop fort, et surtout, n'allez pas dire que c'est un problème d'oreille.

Avec le reste de la troupe nous arrivons à constituer un ensemble de 20 à 25 musiciens talentueux et heureux de se retrouver pour faire de la musique ensemble et assurer diverses prestations dans des registres variés.



Ces prestations ont été nombreuses cette année : outre les habituelles cérémonies officielles pour les communes de Gizeux, Continvoir, Parçay les Pins, nous avons eu le plaisir de nous produire sur les brocantes de Gizeux, Courléon, Channay sur Lathan, nous avons joué à la fête de la musique de Longué et à celle de Gizeux, avec la participation de l'harmonie de Loches entre autre ; ce fut un grand moment de partage musical.

Un autre grand moment de musique nous a été offert à l'occasion des 145 ans de l'harmonie de Bourgueil avec la «nuit des harmonies» à laquelle nous avons été convié. Un grand merci aux renforts qui nous ont accompagnés pour cette soirée.

Le lendemain nous avons vécu une très belle journée de joie et de convivialité sur notre char à Bourgueil à l'occasion du comice.

Pour finir l'année nous avons joué également au comice agricole de Noyant, au marché de l'avent de Longué et au marché de Noël de Gizeux.

Comme quoi on ne s'ennuie pas, et au passage nous remercions vivement le comité des fêtes pour son soutien logistique à travers ces événements ainsi que les accompagnants pour leur aide bien précieuse.

Pour terminer, l'effectif se rajeunit, alors nous avons mis également un coup de jeune à notre char avec pour thème la célèbre chanson de Brassens «les copains d'abord» qui nous caractérise si bien ; et quand on évoque les copains d'abord on ne peut le faire sans avoir une pensée pour un grand copain, notre ami Yoyo.

*Très très bonne année à tous  
et encore merci pour votre soutien.*

Thierry BEAUPIED, Président 06.84.34.31.76  
Sébastien COLLARD, Directeur 06.84.44.91.88  
Avec la participation de Michel PERROUX



## L'École de Musique de Gizeux - Continvoir

Plus de 20 ans après la création de l'École de musique, les élèves se succèdent et permettent de maintenir un effectif dans l'Harmonie de l'Echo du Changeon, mais aussi de développer dans notre commune une culture musicale forte.

Cette création portée par une municipalité dynamique, qui a su mettre les moyens, pour que plusieurs générations de musiciens se forment auprès de professionnels de la musique, dévoués à la transmission d'un apprentissage de qualité.

En août dernier, nous avons eu la tristesse de voir partir notre ami et professeur de batterie, Georges CHEGUT, dit «Yoyo», passionné et fidèle enseignant depuis la création de l'école de musique, nous réitérons nos très sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Actuellement, nous avons une professeure de flûte traversière (Elisa BODIN), une professeure de trompette et tuba (Gabrielle PORÉE), un professeur de saxophone et clarinette (Sébastien COLLARD) et le petit nouveau de l'équipe, Guillaume GUÉRIN, professeur de batterie.

Un grand merci à tous les musiciens qui ont persévétré, malgré les difficultés de l'apprentissage d'un



Guillaume Guérin

instrument. Certains ne sont plus dans notre commune mais continuent à apporter leur talent musical dans d'autres villes et restent disponibles pour nous aider lors de manifestations musicales.

Plusieurs élèves ont présenté une prestation lors de la Fête de la musique et lors du Marché de Noël.

Il reste quelques places disponibles pour les enfants et adultes qui souhaiteraient découvrir un instrument.

### Renseignements auprès de :

Sébastien COLLARD - 06.84.44.91.88

## Gym à Gizeux



Année 2024-2025 stable pour l'association « Gym à Gizeux » avec 22 adhérent(e)s, (2 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion mais ont été remplacées par 2 nouvelles adhérentes).

Le groupe a très bien fonctionné : assiduité régulière et plaisir de se retrouver chaque mardi de 18 h à 19 h (sauf vacances scolaires).

Pour compléter le matériel, il a été acheté 20 élastibandes pour remplacer ceux qui commençaient à fatiguer tant ils sont utilisés avec application et enthousiasme.

Au cours de cette année : 35 séances sous la houlette de Sylvie CHEVALIER qui propose des exercices variés et dynamiques dans une bonne ambiance appréciée de tous.

*Belle et heureuse année à toutes et tous !*

La Présidente, Monique BAUGÉ



# Association des Amis de Gizeux



Le premier rendez-vous de l'année 2025 de notre association a eu lieu le 7 mars pour notre Assemblée Générale. Une trentaine de personnes, membres et invités, étaient présentes.

Après approbation du bilan moral et des comptes de l'exercice 2024 il a été procédé au renouvellement du Conseil d'administration avec l'arrivée de deux nouveaux membres : Pascale DUPERRET et Dominique POSTEL.

Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection du nouveau Bureau qui à ce jour se compose ainsi :

Présidente : Michelle DAVENET - Vice-Président : Alain MENTION - Secrétaire : Julia GUIMIER

Secrétaire Adjointe : Odile MENTION - Trésorier : Vincent GASSELIN

Communication : Jean-Marc CAYLA et Julia GUIMIER

## Le collectif fleurissement, décos et entretien des espaces verts

Depuis le transfert de l'organisation de la fête du 15 août aux « Fous du Château », l'association des Amis de Gizeux a poursuivi sa mutation pour consacrer une grande partie de son activité à la mise en valeur de notre village. Décoration du bourg pour les fêtes de Pâques et de Noël, aide au fleurissement et au nettoyage des platebandes, entretien du lavoir, plantation de bulbes... Merci à tous les bénévoles qui ont pris un peu de leur temps pour participer à ses petits travaux qui apportent une aide précieuse à nos employés communaux. Ces actions se poursuivront en 2026.

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés qui souhaitent nous rejoindre pour élargir le cercle des bénévoles et mener des actions dans une ambiance toujours amicale et joyeuse. Vous pouvez pour cela contacter Michelle DAVENET ou Vincent GASSELIN en adressant un message avec vos coordonnées sur la boîte mail de l'association dont vous trouverez l'adresse en fin d'article.

## 15 août au Château

Même si nous ne sommes plus dans l'organisation nous participons à la fête du 15 août en tenant un stand de location de costumes et une buvette.



Cette année nous avons ajouté un peu de restauration et soigné la décoration de notre taverne qui a eu, comme l'ensemble de la fête, un beau succès populaire, malgré la chaleur accablante de l'été.

### Rêves de Printemps le 28 septembre



Cette année, en dehors du Troc Plantes traditionnel et de la participation d'artisans d'art, de producteurs locaux et conférencier, l'accent a été mis sur la participation des enfants avec de nombreuses animations et jeux, dont un concours de dessin sur le thème de « La Pierre de Gizeux ». Ce dernier a suscité l'intérêt avec une douzaine

d'enfants qui ont participé au concours sur la base d'une histoire inventée de la Pierre.

Ont participé au succès de cette journée, la chorale de Bourgueil, la commune de Continvoir qui nous a mis à disposition une belle exposition sur la faune et la flore locales, le Comité des fêtes de Gizeux et la Mairie, ainsi que nos partenaires financiers le Conseil Départemental et le Crédit Agricole.

### Sorties découvertes

Cette activité qui avait été mise en sommeil en 2024 a été remise en place avec, le 12 avril, la visite du Manoir de Launay à Villebernier. Cette magnifique demeure, qui a été une des résidences du Bon Roi René au XVI<sup>e</sup> siècle, nous a été présentée par son propriétaire actuel. Une douzaine de personnes a participé à cette belle visite chargée d'histoire.

Le 6 décembre, visite programmée des Ateliers d'Offard à Tours, spécialiste de la restauration et la fabrication de papiers peints anciens historiques avec les techniques de l'époque.

Coordonnées de l'association :

[amisdegizeux@gmail.com](mailto:amisdegizeux@gmail.com)

Facebook : Les Amis de Gizeux

## APE CHAG

### Une année riche en actions et en projets pour l'association des Parents d'Élèves CHAG

Saviez-vous que derrière chaque sortie scolaire, chaque cadeau de Noël et chaque kermesse se cache une équipe de parents motivés, armés d'idées, de bonne humeur et d'un sens de l'organisation à toute épreuve ? Oui, c'est nous : l'Association des Parents d'Élèves du regroupement intercommunal Continvoir - Hommes - Avrillé-les-Ponceaux - Gizeux.

**Notre rôle en deux mots (ou presque) :** Nous sommes une bande de volontaires qui croit dur comme fer que l'école, ce n'est pas seulement des cahiers et des crayons. Grâce à vos participations et à nos actions, nous finançons des projets qui font briller les yeux des enfants et parfois transpirer les parents.

### Bilan 2024-2025: des euros bien investis :

Cette année, les participations aux ventes et manifestations ont permis de récolter 8.650 €. Et avec ça, nous avons offert des cadeaux de Noël aux écoles (vélos, toupie, ballons, enceinte, et même une participation au voyage à Paris), des livres et chocolats pour les enfants. Nous avons également pu financer une intervenante « Libre comme l'art » dans toutes les écoles (les Picasso en herbe ont adoré), une sortie au château de Brézé

avec atelier pour toutes les classes du RPI ainsi que des bus pour les sorties pédagogiques.

### Nos événements, entre sueur et éclats de rire :

L'année scolaire 2024/2025 a été marquée par l'organisation d'Halloween, une première édition pleine de frissons et de rires, les traditionnels: marché de Noël à Gizeux, ventes gourmandes, loto, brocante, bal des CM2 et kermesse ! Des actions et animations, parfois intenses, qui mobilisent les parents dans la bonne humeur et la convivialité.

**Et demain ?** Nous continuons à œuvrer pour que chaque projet scolaire soit une aventure mémorable, mais sans vous, rien n'est possible. Alors rejoignez-nous, donnez un coup de main ou simplement venez profiter des événements. Parce qu'ensemble, on fait bien plus que financer : on crée des souvenirs.

**Dates à retenir :** samedi 24 janvier à Hommes pour le Loto et dimanche 12 avril pour la Brocante de Hommes

*Au plaisir de vous croiser ! L'équipe CHAG*

Le Bureau : Présidente Véronique CARRÉ

Vice-Présidente Adeline BUREAU

Trésorière Céline FOUQUET

Trésorière adjointe Bérangère BEHOT

Secrétaire Herminia HERVAULT

Secrétaire adjointe Laëtitia CANTAUT



## Cérémonie des voeux 2025



## Opération J'aime la nature propre Avant/Après



## Fête de la musique



## Commémoration du 8 mai



## Cérémonie du 14 juillet



Le banquet des Aînés



Comice agricole



Concours de labour



Commémoration du 11 novembre



Visite du centre de tri emballages



Chantier de réhabilitation de 3 bâtiments communaux



# Les Fous du Château

## Toujours plus "Fous" !

Cette année 2025 a été, comme l'année précédente, riche pour l'association Les Fous du château. Entre un réveillon chaleureux, des week-ends bénévoles toujours dynamiques, une fête «Plongez dans l'Histoire» réussie et une célébration de Samhain conviviale, l'année a été dense et enthousiasmante. Retour sur ces temps forts qui ont rythmé 2025.

## Un début d'année sous les meilleurs auspices

Pour la troisième année consécutive, les Fous du château ont organisé un réveillon du Nouvel An... fin janvier ! Et oui, pour profiter de tous nos amis, nous le fêtons en décalé. Un rendez-vous désormais incontournable pour permettre aux bénévoles, mais aussi à nos amis et à nos partenaires de se retrouver dans la bonne humeur et se souhaiter le meilleur pour l'année à suivre.

L'Assemblée Générale s'est également tenue en janvier : Élisa Bodin reste notre présidente, de nouvelles têtes ont pris place au Conseil d'Administration et de nouveaux bénévoles nous ont rejoints. Cette année, nous sommes près de 120 inscrits.

De nombreux week-ends bénévoles ont rythmé notre année jusqu'au 15 août et même après. Entre rangement, nettoyage, cueillette de marrons et élaboration d'un sous-thème pour notre grande fête "Plongez dans l'histoire", nous avons varié les activités. Et c'est sans compter les nouvelles nocturnes du château !

Des belles initiatives ont été mises en place comme des ateliers couture tous les 3e vendredis du mois à la résidence Les Tamaris à Vernoil-le-Fourrier. Notre pôle costumes y fait découvrir notre association, les costumes d'époque, et les aide à réparer leurs vêtements, à fabriquer des accessoires de costumes et faire des décos de Noël en tissus. Vous l'aurez compris, pas le temps de s'ennuyer pendant cette année bien chargée !

## La fête «Plongez dans l'Histoire» !

Le 15 août a une nouvelle fois attiré un large public. Plus de 2.600 visiteurs sont venus avec nous plonger dans l'Histoire. Un chiffre certes moins important que l'année précédente mais qui nous ravit tout de même : avec la météo caniculaire du

15 août, nous craignions une fréquentation divisée par trois... elle n'a finalement été réduite que de moitié, un franc succès ! Les visiteurs ont découvert de nouvelles animations pour petits et grands, des campements historiques variés, et, grande nouveauté de cette année, un village pirate. Plus d'une centaine de bénévoles costumés ont assuré l'organisation et l'accueil, tandis que les 80 stands d'artisans et producteurs locaux ont présenté leur savoir-faire. Tout était réuni pour une édition mémorable.



La journée s'est conclue par la Scénofolie, notre grande pièce de théâtre réunissant plus de 80 bénévoles costumés pour retracer l'histoire du château. Comme toujours, le public a été séduit par cette fresque historique émouvante. Entre combats d'épées et chevaux au grand galop, on ne peut qu'être ébloui. Cette fête n'aurait pas été possible sans l'implication et le soutien de l'ensemble des associations de la commune



(Comité des Fêtes, Amis de Gizeux, Écho du Changeon, Chasse communale,...) et de la mairie de Gizeux. Et bien sûr, un immense merci à nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'au public d'être venu si nombreux !

### Un week-end au cœur de l'Écosse du XVIII<sup>e</sup> siècle !

Au cœur de l'automne, l'association a participé pour la cinquième année consécutive à la fête de Samhain fin octobre. Organisée par le château, en partenariat avec l'association de reconstitution historique Saor Alba, cette fête a permis aux visiteurs de découvrir l'Écosse du XVIII<sup>e</sup> siècle comme s'ils y étaient ! Cornemuse, danses traditionnelles, atelier pour les enfants, feu de joie, contes, légendes, convivialité et festivité ont rythmé ce week-end intense. L'association La Compagnie du Dragon de Fer a rejoint pour la première fois la fête de Samhain, ils nous ont fait frissonner avec leurs récits et légendes. Cette édition de Samhain a conquis petits et grands mais également nos bénévoles qui ont pris un immense plaisir à faire vivre Samhain.



### Cap sur 2026 !

Après une année 2025 riche en émotions, en rencontres, en projets, en partage et en découverte historique, nous nous tournons vers l'avenir. De nouvelles idées et aventures nous attendent, nous sommes heureux de partager nos projets les plus «Fous» et de continuer à faire résonner l'Histoire auprès des Gizellois et Gizelloises.

*Nous vous souhaitons une magnifique, une heureuse et surtout une folle année 2026 !*

### **Les Fous du Château de Gizeux**

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres, si vous souhaitez rejoindre les Fous, n'hésitez pas à envoyer une demande par mail à [lesfousduchateau@gmail.com](mailto:lesfousduchateau@gmail.com) pour recevoir le bulletin d'inscription.

Les dates des week-ends bénévoles seront bientôt communiqués sur notre site internet :

<https://lesfousduchateau.wixsite.com/asso> et nos réseaux sociaux.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram  
[@asso.lesfousduchateau](https://www.instagram.com/asso.lesfousduchateau)



### Des bénévoles toujours plus engagés pour le château !

Au-delà de l'association, plusieurs de nos bénévoles s'investissent pour faire vivre le château tout au long de l'année. Vendanges, participation aux nocturnes du château, ou encore rédaction d'un mémoire sur la chapelle, en cours de rénovation : leurs engagements témoignent d'un attachement profond au château.





## Étoile Sportive de Gizeux

Après une année compliquée, nous n'avons pas pu redémarrer la saison 2025-2026. Le manque d'effectif nous a été fatal et c'est avec regret que le club a été mis en sommeil pendant un an avec l'espoir de repartir sur une prochaine saison. Quelques jeunes du club restent motivés dans ce sens.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

## Amitié Gizelloise

L'offre de distraction est très diverse au sein de notre club : belote, tarot, Scrabble, pour les plus classiques, mais aussi Papayou, Train mexicain, Blanc manger coco, entre autres jeux plus dans l'air du temps.

Nous sommes actuellement 28 adhérents, mais malheureusement beaucoup ne sont pas présents le jeudi après-midi, alors n'hésitez pas à nous rejoindre de 14 heures à 18 heures.

Nous demandons une participation annuelle de 17 euros afin d'acquitter le montant de l'assurance obligatoire.

Nous regrettons le départ de Joceline BERY, notre trésorière, ainsi que celui de son conjoint, vice président, qui ne pouvaient plus consacrer du temps à l'association.

Ainsi, lors de notre Assemblée Générale, qui se tiendra le jeudi 29 janvier prochain, vous pourrez proposer votre candidature pour ces postes.

Cette année, nous avons organisé un concours de belote le 13 mars, tous les participants ont reçu un lot.

Le 26 juin, le pique-nique dans le parc autour de la salle Plailly a rencontré un franc succès, les adhérents et amis ont profité d'une belle journée ensoleillée et conviviale.

Le 20 novembre dernier nous avons assisté à une journée festive à Baugé.

Nous avons eu l'idée d'organiser un après-midi dansant mais cela a été un véritable échec, impactant fortement nos finances... Il semble que nous n'avons peut être pas fait assez de publicité !

Les moyens de communication ont évolué, les flyers demandent des bras disponibles pour la distribution, alors qu'il est bien plus pratique d'utiliser Panneau Pocket. Pensez à consulter régulièrement cet outil pour être informé sur ce qui se passe dans notre commune et ses environs.

À noter dans vos agendas :

- jeudi 29 janvier 2026 : Assemblée Générale
- jeudi 26 février 2026 : concours de belote
- jeudi 25 juin 2026 : pique-nique annuel.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Pour tout renseignement, merci de contacter : Odile MENTION au 06.25.74.10.65 ou Françoise LELEU au 06.02.55.19.18

*La Présidente, Odile MENTION*



## Travail de mémoire avec AGEVIE

Depuis 3 ans, des habitants retraités des communes de Bourgueil, Gizeux et Saint-Nicolas-de-Bourgueil se réunissent tous les 15 jours en alternance sur les 3 communes pour collecter les mémoires du territoire : des souvenirs et anecdotes mais aussi la richesse du patrimoine (architectural, naturel, humain...). C'est ainsi qu'est né un projet de fresque graphique : les différents éléments collectés seront regroupés et mis en forme par un graffeur professionnel sur

un mur de la commune. Les enfants de l'école de Continvoir ont aussi proposé quelques éléments graphiques en lien avec le thème du Changeon, de la forêt et des arbres.

Ce projet fait lien avec les futurs habitats inclusifs en construction dans le centre bourg. Le projet est porté par AGEVIE et soutenu par la CCTOVAL et 7 communes du territoire, dans lesquelles des habitats inclusifs seniors sont réalisés ou en cours de construction.



# Syndicat de Chasse et Pêche de Gizeux



La saison 2024/2025 s'est déroulée dans des conditions optimales. Nous avons réussi à prélever le plan de chasse préétabli par la fédération de chasse d'Indre-et-Loire.

Notre association est composée de soixante-dix chasseurs et nous sommes toujours ravis, chaque année, d'accueillir de nouveaux membres ou invités, jeunes et anciens.

Nous avons également entretenu la clôture électrique (de la route de l'Étang du Mur, jusqu'aux Fortineries) tout au long de l'année, afin d'éviter les dégâts dans les cultures. D'ailleurs, nous remercions les agriculteurs qui entretiennent leur partie de clôture. Nous cherchons toujours à éviter des dégâts de cultures et ainsi s'entraider pour le mieux entre chasseurs et agriculteurs.

Nous remercions également, l'association les Fous du Château de nous avoir fait participer à la fête du château de Gizeux qui s'est déroulée le 15 août.

Pour la nouvelle saison 2025/2026, nous avons un plan de chasse à effectuer qui est de 14 chevreuils, 1 biche, 1 faon, 3 cerfs et des sangliers qui causent des dégâts agricoles.

## Association de pêche

Depuis 2022, la gestion de l'étang a été reprise par le syndicat de chasse de Gizeux.

Le comité mis en place est composé de Jean-Noël APPOLONUS, responsable de l'étang, rejoint par Pascal RUGEN, Pascal CHEVALIER, Jean-Luc CIROT, Pierrick BIGOT et Marcel BERY, pour l'entretien et la gestion de l'étang.

Pour l'année de 2026, l'ouverture se fera le 18 avril par un concours de pêche à la truite à partir de 8h qui sera suivi d'un concours de pétanque l'après-midi à 14h (inscription à l'avance avec buvette et restauration sur place).

**Président :** Benoit RUGEN  
**Vice-président :** Jean-Noël APPOLONUS  
**Secrétaire :** Quentin MORISSEAU  
**Vice-secrétaire :** Jean-Luc MORISSEAU  
**Trésorier :** Nicolas MORISSEAU  
**Vice-trésorier :** Florent NEVOIT  
Et également Gérard BEAUPIED, Stéphane RUGEN et Marc MORISSEAU

Nous organisons donc quelques battues, pour le moment bénéfiques, afin de réaliser le plan de chasse au mieux.

Par ailleurs, nous avons organisé une chasse à courre au chevreuil le 30 décembre 2025 et une autre le 07 février, une chasse à courre au renard le 20 décembre 2025 et une chasse à courre au sanglier le 14 mars. Celles-ci sont libres à tous et nous invitons toute personne, chasseur ou non, afin de partager notre passion, le temps d'une journée conviviale dans la forêt.

Dans le mois de mars 2025, nous avons malheureusement constaté des actes de vandalisme, notamment 18 miradors coupés ou cassés ; aussi, nous demandons à chaque Gizeillois de prévenir le Maire ou notre Président si vous voyez des personnes en train de commettre ces actes mal intentionnés.

*Les membres du bureau de la chasse vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 à tous et surtout en bonne santé !*

Courant janvier, nous allons lâcher 300 kg de gardons et 55 kg de tanches.

Le tarif annuel est de 30 € pour les habitants de Gizeux et 60 € pour les personnes extérieures.

La pêche de nuit est au tarif de 15 € les 24h ou 25 € les 48h ou 40 € les 72h. Alors si vous avez envie de passer un bon moment de pêche au calme entre amis ou en famille, vous êtes les bienvenus en tant que adhérent.

**Pour tout renseignement merci de contacter Jean-Noël au 06.33.37.80.39.**

*Tous les membres vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.*



## Le concept SOLI'BÂT

Soli'Bât est une plateforme qui collecte auprès d'entreprises des dons de matériels et matériaux, mais aussi du temps de travail personnel, professionnel, permettant le « bouclage » de chantiers de réhabilitation de logements de personnes en difficultés en complément d'aides financières mobilisables par ailleurs.

Il s'agit donc de :

- Recueillir des dons de matériaux et matériels auprès d'entreprises du bâtiment, de fournisseurs ou de particuliers : fins de chantiers, stocks morts...
- Attribuer les matériaux, sous conditions, aux familles et aux foyers demandeurs,
- Favoriser la mise en œuvre de ces matériaux et matériels sur des chantiers de réhabilitation du bâti ou de réhabilitation thermique pour les familles en difficulté que ce soit sur des chantiers « classiques » menés par des artisans ou en auto-réhabilitation accompagnée ou encadrée par les Compagnons Bâtisseurs.
- Lutter contre le gaspillage et les déchets du bâtiment (42 Millions de tonnes par an).

Il existe plusieurs façons d'accéder aux matériaux disponibles : dans l'une des deux plateformes physiques (2000m<sup>2</sup> environ) ou sur la plateforme virtuelle Soli'Bât 2.0 : centre.soli-bat.fr

### LES DÉMARCHES ET LES PIÈCES

Afin que votre compte soit validé, il faut remplir les conditions suivantes :

- Remplir tous les éléments vous concernant demandés dans le formulaire d'inscription.
- Être adhérent à l'association Compagnons Bâtisseurs et s'acquitter d'une cotisation d'un montant libre (valable une année civile) : la cotisation s'effectue lors de votre 1er retrait de matériaux.
- Justifier de ses ressources qui devront être situées dans les barèmes du Fond de Solidarité Logement départemental pour les locataires et sur la base des barèmes appliqués par l'ANAH pour

les propriétaires occupants. Vous n'avez aucun document à transmettre pour votre inscription. L'inscription s'effectue sur du déclaratif. En revanche, vous devrez présenter votre justificatif (avis d'imposition) lors de votre premier retrait de matériaux.

- S'engager à exploiter les matériaux pour un usage uniquement alloué au chantier concerné.
- S'engager à être en mesure de fournir des photos du chantier une fois les matériaux mis en œuvre.

Pour créer son compte, il faut :

- Justificatif de domicile
- Déclaration d'impôts
- Carte d'identité
- Transmettre photo matériaux mis en œuvre
- Utiliser matériaux sur projet d'amélioration de votre logement
- Décrire votre projet, les travaux et matériaux nécessaires

### SOLI'BÂT EN CHIFFRES (2023)

- 500 utilisateurs de la plateforme en ligne
- 198 bénéficiaires de matériaux et 34 prêts d'outillage
- 500 commandes pour 11300 articles détournés des bennes
- 25 tonnes de déchets évités et 45 tonnes en équivalent CO2

Focus isolation (partenariat ISOVER) : 3000 m<sup>2</sup> de combles isolés, 3000 m<sup>2</sup> de parois isolées (18 tonnes de CO2 évités)

### Pour plus d'informations :

Responsable Soli'bât : Driss RAFIQ

[d.rafiq@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:d.rafiq@compagnonsbatisseurs.eu)



# CCTOVAL : information sur le service d'eau potable et assainissement

## ORGANISATION DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

En janvier 2019, la CCTOVAL annonçait l'extension, à l'ensemble du territoire, de la compétence "Eau et Assainissement" afin de réduire les disparités existantes notamment grâce à une harmonisation des contrats à horizon 2024.

Dans ce cadre, et avec la volonté de rendre le service "Eau et Assainissement" plus proche et accessible à tous les usagers, la nouvelle organisation concernant cette compétence a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour 21 communes du territoire. Trois nouvelles communes les ont rejoint au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : Braye-sur-Maulne, Marcilly-sur-Maulne et Château-la-Vallière. Les quatre communes restantes intégreront la nouvelle organisation à la fin de leur contrat de délégation de service public.

### UN NOUVEAU GESTIONNAIRE POUR L'EXPLOITATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Si la CCTOVAL assure la relation avec les abonnés, la partie gestion et exploitation des réseaux nécessite l'intervention d'un prestataire qualifié. À la suite d'une mise en concurrence en 2024, c'est l'entreprise VEOLIA qui est dorénavant en charge de l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire. Dans le cadre de cette organisation, leurs agents seront donc toujours responsables des relevés ou du changement de compteurs.

### LA CONTRACTUALISATION AVEC LA CCTOVAL

La portabilité des services relatifs à l'eau et l'assainissement est automatique, la CCTOVAL devenant la seule administration compétente sur ces sujets.

Une agence en ligne est disponible auprès de chaque usager pour vous permettre de faire vos démarches en autonomie : ouverture/fermeture de compteur, consultation de votre consommation, demande d'intervention, déclaration de fuite, ... Vos codes d'accès, afin de créer votre espace, sont inclus dans l'envoi de votre première facture.

### LA MENSUALISATION OU LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Afin de bénéficier de la mensualisation ou du prélevement automatique, vous devez retourner, dûment rempli et signé, par voie postale ou par email, le document téléchargeable sur le site internet ([www.cctoval.fr](http://www.cctoval.fr), onglet « Mes démarches », rubrique « eau et assainissement », « demande d'abonnement à l'eau potable »), obligatoirement accompagné de votre RIB.

Pour rappel, il est interdit de transférer les contrats existants de mensualisation, aussi, les abonnés doivent remplir les autorisations disponibles sur le site puis les adresser au service Eau et Assainissement soit par voie postale :

CCTOVAL - Service Eau et Assainissement  
2 rue des Sablons - 7340 Cléré-les-Pins  
Soit par email : [eau.assainissement@cctoval.fr](mailto:eau.assainissement@cctoval.fr)

Ce contrat sera effectif une fois la première relève du compteur effectuée et facturée, sous réserve de contact par notre service. Le maintien du calendrier de relève de compteur et de facturation, pratiqué par chaque DSP auparavant, est l'objectif principal de la CCTOVAL afin de respecter le fonctionnement établi auprès des administrés, que cela soit pour l'eau ou pour l'assainissement.

Pour votre information, le nouveau libellé du prélevement est SGC CHINON -SERVICE GESTION COMPTABLE. En effet, en tant que collectivité, le recouvrement de votre facture d'eau, ainsi que l'impression et l'envoi courrier de votre facture, est effectué par le Trésor Public (anciennement service des impôts).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération dans cette transition. Soyez assurés que la CCTOVAL reste pleinement engagée à répondre à vos besoins et à garantir une gestion durable de nos ressources en eau. Ensemble, construisons un avenir plus solidaire et responsable en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement.



## Mobilités



**Rémi**  
FACILITE VOS  
DÉPLACEMENTS

J'y vais avec Rémi ! et vous ?

**Rémi**  
Réseau de mobilité intermodale  
de la Région Centre-Val de Loire

### Rémi+ : le transport à la demande arrive dans nos communes !

Pour faciliter la mobilité en zone rurale, la Région Centre-Val de Loire et le réseau Rémi 37 proposent un service de transport à la demande, accessible à tous. Ce dispositif vous permet de rejoindre les communes principales de votre secteur depuis votre domicile, à un tarif identique à celui du car.

#### Comment ça fonctionne ?

Réservation obligatoire : au plus tard la veille avant 17 h (le vendredi pour le lundi).

Prise en charge à domicile et retour assuré.

Horaires confirmés par la centrale de réservation.

Contact : 0 806 70 33 33 (du lundi au samedi, 6 h à 20 h).

Plus d'infos : [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr).

Les secteurs et jours concernés :

**Langeais** : mardi (13 h 30 – 15 h 30) et samedi (9 h 30 – 11 h 30).

**Savigné-sur-Lathan** : mercredi (9 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 30).

**Château-la-Vallière** : lundi (9 h 30 – 11 h 30) et mercredi (13 h 30 – 15 h 30).

**Bourgueil et Chouzé-sur-Loire** : mardi (9 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 30).

Les points d'arrêt desservent les lieux stratégiques : mairie, maison France Services, zones commerciales, marchés, gare SNCF, centre-ville.

Un service simple, pratique et solidaire : pensez à réserver et profitez d'une mobilité adaptée à vos besoins !

## UNE VOITURE EN AUTOPARTAGE POUR CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE



**L**a Région Centre-Val de Loire, en partenariat avec la CCTOVAL et la mairie, met en place un véhicule électrique en autopartage sur la commune. L'objectif : faciliter les déplacements sur le territoire et limiter la pollution grâce au moteur électrique.

Stationné rue du 8 mai 1945 où des travaux de raccordement ont eu lieu, le véhicule devrait être utilisable dès la fin de l'année. Il pourra être réservé à la journée ou sur une plage horaire, pour un prix abordable. Pour en bénéficier, inscrivez-vous dès à présent sur le site [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi) ou téléchargez l'application Clem mobi.

Retrouvez toutes les informations sur l'offre d'autopartage ici :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/services/remini-autopartage/>



Pour vous déplacer sur le territoire, pensez aussi au nouveau service de Transport à la Demande, accessible le lundi matin et mercredi après-midi pour vous rendre au centre de Château-la-Vallière, et le mercredi matin et après-midi pour vous rendre à Savigné-sur-Lathan.

Plus d'informations ici :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remini-plus-a-la-demande/>



# Programme de mobilité solidaire sur le territoire

## DISPOSITIF DE MOBILITÉ SOLIDAIRE :

### Qu'est-ce que c'est ?

Une aide à la mobilité **POUR** les habitants, **PAR** les habitants

### OBJECTIFS :

- Faciliter l'accès à la mobilité (transports ponctuels grâce à un réseau de conducteurs bénévoles du territoire, en complément des solutions de mobilité déjà proposées)
- Faciliter l'entraide, la solidarité et le lien social
- Réduire l'isolement sur les territoires

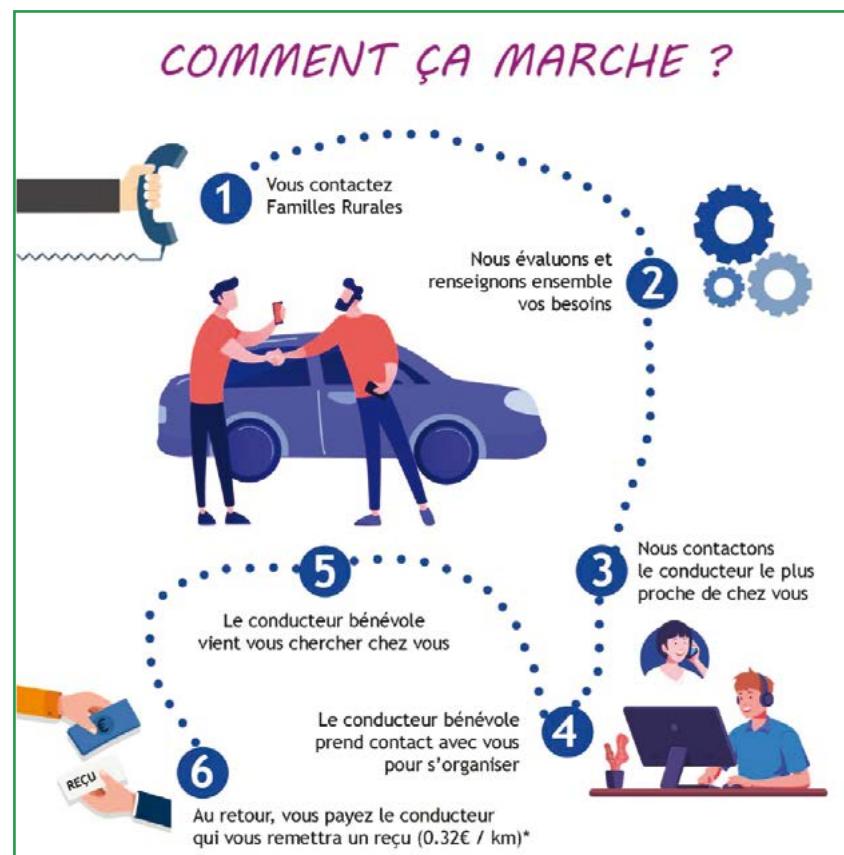
## CONDITIONS D'ACCÈS AU DISPOSITIF DE MOBILITÉ SOLIDAIRE

### POUR LES BÉNÉFICIAIRES :

- Toute personne ne pouvant pas se déplacer seule (sans permis ou voiture, en incapacité physique temporaire ou permanente, etc.)
- Sans conditions d'âge, ni de ressources (mineurs avec autorisation parentale)
- Inscription obligatoire
- Adhésion facultative

### POUR LES BÉNÉVOLES :

- Inscription obligatoire
  - Mise à disposition gratuite du véhicule personnel
  - Justificatifs Permis de conduire, certificat d'immatriculation, attestation d'assurance)
1. Enregistrement des demandes de transports : Plateforme téléphonique de 10 h à 12 h 30 du lundi au vendredi au 07 66 52 68 91
  2. Appel du bénévole le plus proche du domicile du demandeur
  3. Possible aide du bénéficiaire lors du transport : accompagner jusqu'au lieu du rendez-vous, aider dans les démarches, porter des courses, etc
  4. Indemnisation de 0,32 par kilomètre parcouru\*, due à la fin du transport



- Versée directement par le bénéficiaire
- Qui court à partir du domicile du bénévole jusqu'à son retour à domicile
- Un reçu est fourni par le bénévole au bénéficiaire et à Familles Rurales

\*Tarif réglementé par le décret n° 2019 850 du 20 août 2019 relatif aux transports d'utilité sociale.

## LES CHIFFRES EN 2024

Plus de 860 heures de bénévolat, 16 bénévoles, 99 bénéficiaires, 523 « courses », 15 135 km parcourus

Inscrits : 25 % d'hommes et 75 % de femmes

Moyenne d'âge des bénéficiaires : 75 ans

80 % des bénéficiaires sont âgés de plus de 60 ans

2 formations numériques et 1 sensibilisation à la sécurité routière - 1 rencontre de bénévoles.

### Contact :

Zoé LECLERCQ 07 66 52 68 91

[zoe.leclercq@famillesrurales.org](mailto:zoe.leclercq@famillesrurales.org) - [mobilite.solidaire.fd37@famillesrurales.org](mailto:mobilite.solidaire.fd37@famillesrurales.org)



## Croix-rouge de Langeais



Suite à la réorganisation de la Croix-Rouge départementale, l'**U.L. (Union Locale) de Langeais Nord-Ouest** a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2025, devenant ainsi indépendante par rapport à l'UL d'Azay-le-Rideau.

Le bureau est composé de 5 membres :

Thierry LEBLANC Président

Odile BOULAY Trésorière

Emmanuelle CHARPENTIER Secrétaire

Xavier-Max BERNARD Trésorier-adjoint

Christine ROUSSEAU Secrétaire adjointe.

Cette U.L., approvisionnée par la Banque Alimentaire de Saint-Pierre-des-Corps, soutient les bénéficiaires de 20 communes :

Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Brayes/Maulne, Brèches, Channay/Lathan, Château-la-Vallière, Cinq-Mars-la-Pile, Cléré-les-Pins, Couesmes, Courcelles-de-Touraine, Hommes, Langeais, Lublé, Marcilly/Maulne, Mazières-de-Touraine, Rillé, Savigné/Lathan, Souvigné, Saint-Laurent-du-Lin, Villiers-au-Bouin.

Les bénéficiaires sont orientés par les services sociaux et nous pouvons aussi accueillir des habitants de communes limitrophes.

L'U.L. de Langeais Nord-Ouest propose 3 activités :

### • L'Épicerie Sociale

L'Épicerie Sociale permet de venir en aide aux personnes en difficultés. Notre accueil alimentaire répond aux difficultés passagères, ou plus installées, dans le souci d'offrir une alimentation de qualité et équilibrée. Nous proposons aussi des produits d'hygiène et de première nécessité, pour permettre aux bénéficiaires d'acheter à moindre prix.

**Horaires d'ouverture : tous les mardis 08h15/14h45 et un jeudi sur deux 08h15/14h45**

### • La Boutique

La Boutique est ouverte à toutes et tous, sans condition de ressources. Vous pouvez y trouver des vêtements d'occasion, en bon état, de la vaisselle, des jouets, des livres, donner une seconde vie aux produits de qualité dans un souci économique et participer à un monde plus vertueux. Les produits vendus proviennent de dons de particuliers ou d'entreprises, cela permet de financer d'autres actions sociales au sein de la Croix-Rouge. Elle encourage aussi une mixité et permet d'obtenir, pour les personnes en difficulté, les vêtements nécessaires pour favoriser leur (ré)insertion dans une logique participative.

Vous pouvez déposer vos dons dans les bacs relais sur le parking de la salle des fêtes de La Rouchouze ou nous les apporter en boutique aux heures d'ouverture. Ils doivent être propres, en bon état, non déchirés ni détériorés. Nous comptons sur votre vigilance, merci à tous de respecter ces consignes... et MERCI pour vos dons !

**Horaires d'ouverture : les mardis de 9h/12h et 13h30/15h, les jeudis 9h/12h + le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois.**

### • L'Accueil / Écoute

L'Accueil / Écoute des bénéficiaires se fait dans un lieu confidentiel le jour de leur venue. Ils peuvent ainsi discuter et se confier autour d'un café. L'UL est composée de 21 bénévoles, nous aidons actuellement 130 personnes, soit 61 foyers. Ainsi, nous avons distribué 598 repas au cours du premier trimestre 2025.

Si vous avez envie de compléter notre équipe et de rendre service pour aider à diverses activités comme la distribution, la mise en rayon, la conduite du véhicule, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons, une demi-journée par semaine est déjà un acte solidaire appréciable.

Thierry LEBLANC, président

UL Langeais Nord-Ouest

71 route de La Rouchouze - 37130 LANGEAIS

07 84 64 40 71 - [ul.langeais@croix-rouge.fr](mailto:ul.langeais@croix-rouge.fr)

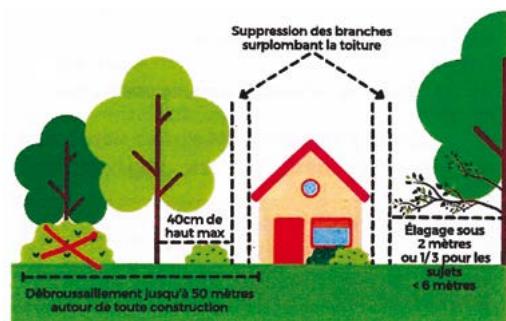
<https://www.croix-rouge.fr/unite-locale-de-langeais-nord-ouest>



# Obligations Légales de Débroussaillement

## RÈGLES :

- 1 - En zone OLD à moins de 200 mètres d'un massif classé, les propriétaires de bâtis sont soumis aux OLD.
- 2 - Distance du rayon de débroussaillement autour des bâtis est de 50 mètres.
- 3 - Tous bois morts et broussailles doivent être supprimés autour des bâtiments dans un rayon de 25 mètres.
- 4 - Coupe la végétation arbustive, ligneuse basse et herbacée à 40 cm de hauteur max.
- 5 - Conservation d'îlots de végétation de à partir de 25 mètres des bâtiments pour protéger la biodiversité, les habitats naturels et favoriser la régénération.
- 6 - îlots à 25 mètres de distance minimale des bâtiments et 10 mètres des routes.
- 7 - Espacement entre les îlots (dans rayon de 25 à 50 mètres des bâtis) de :
  - a. 5 mètres pour les îlots < 5 m<sup>2</sup>
  - b. 10 mètres pour les îlots < 10 m<sup>2</sup>
  - c. 25 mètres pour les îlots < 25 m<sup>2</sup>
- 8 - Espacer les résineux de 3 mètres des autres arbres.
- 9 - Couper les arbres à moins de 3 mètres des habitations.
- 10 - Élagage à 2 mètres de hauteur des arbres adultes.
- 11 - Élagage des arbres conservés sur 1/3 de leur hauteur et jusqu'à 2 mètres pour les sujets de 6 mètres, et 4 mètres pour les résineux situés à moins de 25 mètres d'un bâti.
- 12 - Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 mètres du houppier voisin.
- 13 - Dans le rayon de 25 à 50 mètres, les arbres morts au-delà de 40 cm de diamètre peuvent être conservés s'ils ne présentent pas de danger.
- 14 - Les haies : la taille pour le respect des OLD doit être de 2 mètres de hauteur et 1 mètre de largeur
- 15 - Mise au gabarit des voies pour assurer l'accès des secours : 4 x 4 mètres.
- 16 - Débroussailler sur 3 mètres de part et d'autre toutes les voies privées accédant au bâti.
- 17 - Les travaux lourds sont à prioriser du 15 octobre au 15 février.



Pour plus d'informations : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/>

## Maison de Santé de Bourgueil



Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bourgueil sont lancés.

La communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire affirme son engagement en faveur de l'accès aux soins pour tous en lançant les travaux d'une maison de santé pluridisciplinaire, au cœur de la commune de Bourgueil. Ce projet structurant, implanté sur le site de l'ancien EHPAD, s'inscrit dans une stratégie globale de revitalisation du centre-ville et de lutte contre la désertification médicale.

Les travaux ont commencé par la démolition d'un ancien bâtiment pour permettre l'élévation du nouveau bâtiment de 550 m<sup>2</sup> avec un étage. Le chantier de construction, confié au cabinet d'architecture Corset Roche et Associés, a débuté en juin 2025 et devrait s'achever en juin 2026. Pensée comme un lieu de coordination et de coopération entre professionnels, la future maison de santé accueillera une équipe déjà fortement mobilisée : deux médecins généralistes, deux infirmiers et une sage-femme sont impliqués depuis les premières phases du projet. Une dentiste rejoindra la structure.

Ce projet représente un coût de démolition de 238 630 € TTC et de construction de 1 883 286 € TTC. Il bénéficie du soutien de l'État et de la Région. Il incarne la volonté des élus locaux de proposer une offre de soins de qualité, accessible et durable, tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.



## La collecte et le tri des déchets

Pour rappel, les emballages doivent être déposés dans des sacs jaunes spéciaux (donnés par la CCTOVAL) **collectés le même jour que les ordures ménagères** (à déposer le MERCIERDÉ soir pour la **COLLECTE DU JEUDI MATIN**).

Le **1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> SAMEDI MATIN** de chaque mois **entre 10h et 12h**, un lot annuel de sacs jaunes (1 rouleau par personne dans chaque foyer) **est distribué au local technique** (199 rue de la Petite Chapelle), lors de la permanence déchèterie (en cas d'empêchement permanent le samedi, contactez la Mairie).

La consigne est de ne pas compacter ensemble les matériaux différents, avant dépôt dans le sac jaune, mais aussi de ne pas mélanger les flux, c'est-à-dire **ne pas déposer le sac jaune dans un bac noir prévu pour les ordures ménagères (sac jaune à poser sur le bac noir ou à côté, pas dedans)**.

Les seuls conteneurs d'**apport volontaire** (à côté du local technique) concernent **le verre et le papier** (voir le Mémo ci-dessous).

De plus, chaque maison doit disposer d'un bac noir (**1 BAC PAR ADRESSE**, ce bac doit rester dans la maison en cas de déménagement).

Pour les nouveaux habitants qui n'auraient pas encore ce bac noir, veuillez contacter la Mairie pour fixer un rendez-vous avec les agents au local technique, munis d'un justificatif de domicile.

**Aucun sac de déchets ménagers ne sera collecté s'il n'est pas déposé dans LE BAC NOIR, désormais OBLIGATOIRE (même si vous possédez déjà un bac similaire) !**

Service Prévention et Gestion des Déchets - CCTOVAL : 02.47.97.89.75



# Tarifs Communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2026

## Location salle Plailly :

- <u>Habitants de Gizeux</u>	1 journée	<b>220 €</b>	En semaine
	2 journées	<b>300 €</b>	(samedi à dimanche)
	3 journées	<b>350 €</b>	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Personnes hors commune</u>	1 journée	<b>320 €</b>	
	2 journées	<b>420 €</b>	
	3 journées	<b>500 €</b>	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Forfait réunion</u> (en semaine, sans vaisselle)		<b>100 €</b>	
- <u>Sono de la salle</u>	forfait	<b>30 €</b>	

À partir de la 3<sup>ème</sup> location à la même personne à titre privé sur une même année civile, il sera appliqué une augmentation de 30 € sur tous les tarifs.

Ces prix s'entendent tout compris (électricité - chauffage - vaisselle).

Remise des clés la veille en fin de journée.

Documents exigés : attestation d'assurance + caution de **800 €** (chèque à l'ordre du Trésor Public)

## Cimetière :

- <u>Concessions</u>	30 ans	<b>100 €</b>
	50 ans	<b>150 €</b>
	Perpétuelle	<b>200 €</b>
- <u>Columbarium</u>	15 ans	<b>300 €</b>
	30 ans	<b>500 €</b>
- <u>Jardin du Souvenir</u>		<b>50 €</b> (frais de plaque)

**Bibliothèque :** par famille par an **8 €** (règlement par chèque uniquement)

**Photocopies :** la feuille A4 **0,30 €** (payant à partir de 10 feuilles)

# Tarifs Comité des Fêtes au 1<sup>er</sup> janvier 2026

<b><u>Prêt de matériel :</u></b>	table pliante	<b>3 €</b>
(réservé aux habitants de Gizeux)	2 bancs	<b>2 €</b>



# Les Informations Pratiques - 2026

## Secrétariat de Mairie

02.47.96.76.63 - [mairie@gizeux.fr](mailto:mairie@gizeux.fr)

Site Internet : [www.gizeux.fr](http://www.gizeux.fr)

Ouverture au public :

**lundi : 16h à 18h30**

**mardi : 10h30 à 12h30**

**mercredi : 10h30 à 12h30**

**jeudi : 16h à 18h**

**vendredi : 10h30 à 12h30**

## Agence Postale Communale

02.47.96.54.50 (aile droite de la Mairie)

Ouverture au public : **tous les matins de 9h à 12h du mardi au samedi - fermée le lundi**

(horaires modifiables en périodes de congés, voir l'affichage sur place et sur Panneau Pocket)

## Bibliothèque

02.47.96.61.91 (située 30 rue des Écoles)

Ouverture au public :

**mardi de 15h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h**

**mercredi pendant les périodes scolaires de 14h30 à 17h30** (hors vacances)

Cotisation annuelle : **8 euros par famille**

(par chèque uniquement)

## Informations communales

Afin de vous tenir informé des événements concernant la vie de notre commune (activités, animations, vie associative, actualités administratives,...), plusieurs modes de diffusion sont possibles :

- le **site internet** de la mairie [www.gizeux.fr](http://www.gizeux.fr),
- l'application **PanneauPocket** téléchargeable sur votre smartphone, tablette ou votre ordinateur personnel ; n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie pour de plus amples renseignements.



## PanneauPocket

Les informations et alertes de la commune sur PanneauPocket

GRATUIT  
ANONYME  
SANS PUBLICITÉ



Two smartphones displaying the PanneauPocket app interface.

## Cartes d'identité

Elles ne peuvent être délivrées QUE dans les Mairies disposant d'un « dispositif agréé de recueil» et uniquement **sur rendez-vous** (prévoir le délai suffisant).

Les plus proches :

- Mairie de **Bourgueil** 02.47.97.25.00

- Mairie de **Langeais** 02.47.96.12.50

**Les cartes d'identité sont désormais valables 15 ans** (automatiquement pour toutes les cartes délivrées après le 1<sup>er</sup> janvier 2004) - Délivrance gratuite.

Pièces nécessaires pour faire une demande de carte d'identité :

- acte de naissance (à demander à la Mairie de naissance)
- 2 photos en couleurs
- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (facture EDF, téléphone...).

## Passeports

### **Même procédé de délivrance**

(tarif personne majeure à ce jour : 86 €)



## On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

## France Services

les maisons France Services accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, notamment pour les publics en difficulté avec les outils numériques, en répondant à de nombreux besoins (impôts, titres d'identité, immatriculation de véhicule, santé,...).

- **Bourgueil**, 12 ter av. de Saint-Nicolas (La Vilatte) - 02.47.98.23.23 - [franceservices.bourgueil@cctoval.fr](mailto:franceservices.bourgueil@cctoval.fr)

- **Langeais**, 7 place du 14 Juillet - 02.47.96.90.89 - [franceservices.langeais@cctoval.fr](mailto:franceservices.langeais@cctoval.fr)

- **Château-la-Vallière**, 21 avenue du Général-Leclerc - 02.47.24.25.22 - [franceservices.clv@cctoval.fr](mailto:franceservices.clv@cctoval.fr)

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles, groupés de préférence, en mairie de Gizeux ou Continvoir.



# Démographie 2025

## Naissances :

BLIN Gabriel	.....	09 janvier
CHADENAS Gaël	.....	17 janvier
ADDA BENATTIA DOGUET Valentin	.....	20 février
RUGEN PROUST Thélio	.....	21 février
SIEGLER Maloïs	.....	25 mars
FOULON Matéo	.....	19 septembre

## Mariages :

PROUTÉAU Yann et LOISEAU Alexandra	.....	26 avril
RINGOT Arthur et GOBERT Élodie	.....	10 mai
FAUCHARD Frédéric et OMOGHE Laudia	.....	05 juillet
CHADENAS Benjamin et HINAULT Indiana	.....	12 juillet

## Décès :

PARTY Christian	.....	31 janvier	91 ans
BILLARD, née VLASSOFF Jacqueline	.....	04 février	94 ans
DANGER, née BRESSON Jeanine	.....	11 mars	95 ans
NEAU, née LEMANS Gilberte	.....	30 avril	96 ans
HARLOT, née GROUX Michelle	.....	1er juillet	96 ans
FRESNEAU André	.....	16 juillet	91 ans
GAUDIN Gérard	.....	05 août	77 ans
CHASSIER Hélène	.....	12 octobre	91 ans
SEIGNEURIN Lucien	.....	26 octobre	88 ans
ROBIN Joseph	.....	13 décembre	95 ans

## Erratum Démographie 2024

### Décès :

MUMFORD Ann	.....	24 octobre	82 ans
-------------	-------	------------	--------



## Mémo Santé

SAMU	.....	15
Pompiers	.....	18
Urgence européen	.....	112
Hôpital Bretonneau - Tours	.....	02 47 47 47 47
Hôpital Trousseau - Tours	.....	02 47 47 47 47
Centre Hospitalier du Chinonais	.....	02 47 93 75 15
Centre Hospitalier de Saumur	.....	02 41 53 30 30
Centre anti-poison	.....	02 41 48 21 21
Tabac Info Service	.....	39 89
Drogues Info Service	.....	0 800 231313
SOS femmes en danger	.....	3919
SOS enfance en danger	.....	119



